


REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL


Extrait conforme

Session du **3^e trimestre 2022**
Séance du **18 juillet 2022**
Scrutin public

POUR : 25
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Délibération rendue exécutoire en vertu de l'article L.2131-1 du code général des collectivités territoriales, après affichage et télétransmission pour contrôle de sa légalité le 19 juillet 2022.

Le Maire,

Yvan SONNERAT



L'an deux mille vingt-deux, le dix-huit juillet à dix-neuf heures, le Conseil municipal de SILLINGY, dûment convoqué le douze juillet, s'est réuni en session ordinaire à la salle d'animation au Chef-Lieu, sous la présidence de Monsieur Yvan SONNERAT, Maire.

Nombre de Conseillers en exercice : 29 *Au Registre suivent les signatures*

Présents (16) : M. Yvan SONNERAT, Maire – M. Ludovic MONDONGO, Mme Fabienne DRÈME, M. Eric FRULLINO, M. Guy PONTAROLLO Adjoints – M. Gérard FLUTTAZ, M. Alain GIMENEZ, M. Roger DALLEVET, M. Pierre AGERON, Mme Liliane BORTOLUZZI, Mme Isabelle DUMONT, Mme Nathalie DAVIET, M. Luc DUBOIS, M. Jean-Marc STEDILE, Mme Séverine CARTIER, Mme Corinne BRUCHE.

Ayant donné pouvoir (9) ou absents (4) : Mme Karine FALCONNAT (pouvoir à M. Yvan SONNERAT) Mme Carole BERNIGAUD (pouvoir à Mme Fabienne DREME), Mme Yolande BAUDIN (pouvoir à Mme Carole BERNIGAUD), Philippe LANGANNE (pouvoir à M. Guy PONTAROLLO), Mme Christine PEPIN (pouvoir à M. Pierre AGERON), Mme Isabelle RAVIER (pouvoir à Mme Nathalie DAVIET) M. Jérôme CHAMOSSET (pouvoir à M. Eric FRULLINO), Mme Guillemette SCHALBURG (pouvoir à Mme Liliane BORTOLUZZI), Jean-Claude PERCEVAL, Mme Vanessa LEBAILLY, M. Grégoire BALLANSAT, Mme Sophie FORNUTO.

Secrétaire de séance : Il a été désigné Mme Fabienne DREME.

Délibération **2022-72** **MARCHES PUBLICS – AVENANTS 01 AUX MARCHES DE FOURNITURES DE DENREES ALIMENTAIRES**

VU le code général des collectivités territoriales,
VU le code de la commande publique,
VU les marchés attribués dans le cadre de la fourniture de denrées alimentaires pour la restauration scolaire,
Vu les projets d'avenants,
ENTENDU le rapport de Mme l'Adjointe aux finances et à l'administration générale,

Par délibération du 22/11/2021, la commune a attribué des lots pour la fourniture de denrées alimentaires afin de fournir les produits nécessaires à la confection des repas pour les cantines scolaires notamment.

Les événements récents nationaux et internationaux entraînent une hausse des prix et les montants initiaux doivent en conséquence faire l'objet d'avenants de nature à augmenter les sommes prévues.

Plusieurs lots sont concernés :

LOT	DESIGNATION	ATTRIBUTAIRES	MONTANT HT MARCHÉ INITIAL	AVENANT HT	NOUVEAU MONTANT HT MARCHÉ
1	EPICERIE	EPISAVEUR	25 000,00	3 000,00	28 000,00
		PRO A PRO - METRO FSD FRANCE			
2	BOISSONS	EPISAVEUR	2 000,00	2 000,00	4 000,00
		PRO A PRO - METRO FSD FRANCE			
3	SURGELES	DS RHONE-ALPES	30 000,00	3 000,00	33 000,00
		PASSION FROID			

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération **2022-72** **MARCHES PUBLICS – AVENANTS 01 AUX MARCHES DE FOURNITURES DE DENREES ALIMENTAIRES**

Pour le lot 02 – Boissons, le montant du marché est également augmenté pour prendre en compte les commandes passées pour le compte de la mairie.

- **Il est proposé au Conseil municipal :**
- **D'approuver les avenants aux lots 01, 02 et 03 tels que présentés ci-dessus et annexés à la délibération**
 - **D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les éléments se rapportant à la présente décision**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

ADOpte cette proposition.

Délibéré en séance publique, à SILLINGY, les jour, mois et an susdits.